

DIRECTION DE LA CITOYENNETE

TEL. 05.53.64.81.01

MAIL : froussille@mairie-marmande.fr

Réf. courrier :KD/FRG : 2022.

Marmande, 4 Novembre 2022

COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU CONSEIL DE QUARTIER BEDAT – LA GRAVETTE Jeudi 3 Novembre 2022

Lieu : club house du moto-club au grass track

Début de la rencontre : 18h30

Fin de la rencontre : 22h

En présence de : Maud Caruhel, adjointe au maire en charge des politiques innovantes et formation, référente du quartier Bédats La Gravette, Alain Pascal, adjoint au maire en charge des espaces publics et travaux, référent du quartier Bédats La Gravette

11 habitants

Service Citoyenneté : Fabienne Roussille Guimberteau

Ordre du jour :

- Partage et échanges autour d'informations municipales
- Propositions d'idées et de projets/ questions diverses
- Clôture conviviale : auberge espagnole

Le plan de sobriété énergétique

La situation actuelle oblige la commune à prendre des mesures qui vont permettre d'alléger la facture énergétique.

Ci-dessous le lien permet de visualiser le document projeté lors du conseil municipal du 17/10/22 :

https://www.mairie-marmande.fr/images/opendata/catma/democratie-locale/seances-du-conseil-municipal/20221017_plan_sobrie%CC%81te%CC%81.pdf

M. Alain Pascal apporte quelques précisions notamment par rapport à l'extinction de l'éclairage public (EP) : certains axes resteront éclairés par mesure de sécurité, comme la route de Bordeaux desservant la boîte de nuit et où circule un grand nombre de piétons le vendredi et le samedi, mais aussi le passage sous la voie ferrée, rue Deluns Montaud.

Les soirs de Noël et du réveillon, l'éclairage restera actif.

Les illuminations de Noël sont branchées sur l'éclairage public : elles s'éteindront donc à 23h30.

Aujourd'hui certains axes restent éclairés dans l'attente de la réception du matériel nécessaire à ces adaptations.

Les questionnements et propositions :

Certaines communes sont équipés d'éclairage à commande, accessible aux habitants via des applications sur les téléphones : cette solution a-t-elle été envisagée par la mairie ?

Pourquoi les bâtiments municipaux ne sont-ils pas tous équipés de panneaux solaires ?

L'espace Expo (et bientôt CEsame) sont équipés. Certains bâtiments ne sont pas orientés pour accueillir des panneaux photovoltaïques.

D'autre part, à ce jour, l'électricité produite doit être revendue obligatoirement et ne peut pas être redistribuée dans les réseaux à proximité.

Pourquoi rien n'oblige les nouvelles constructions « privées » à la mise en place de panneaux solaires ?

Le plan propreté :

Une réflexion partagée est engagée par les services municipaux depuis le 5 octobre. Une première étape est d'évaluer la propreté sur le domaine public, par quartier ; à l'aide d'une grille d'évaluation et selon des critères objectifs, il

sera possible de faire un diagnostic. Un appel à volontaires est lancé auprès des habitants présents à la rencontre.

En pièce jointe, la grille d'évaluation (si vous souhaitez y contribuer, merci d'indiquer les rues évaluées pour éviter les doublons).

Propositions :

- Est-il possible d'envisager l'installation dans les zones rurales des adaptations de « bacs à marées » <https://bacamaree.fr/> ; ces dispositifs pourraient être utiles lors des collectes de déchets sauvages. Attention, il ne faut pas que cela devienne une déchèterie.
- Il manque des poubelles sur le domaine public
- Est-il possible d'installer à proximité des bouches d'égout, un affichage indiquant « Ici commence la Garonne, ici commence la mer » pour limiter le jet au sol des mégots.



L'îlot Espiet devient le jardin Espiet :

Les travaux ont débuté le 17 octobre pour une livraison du chantier au début du printemps 2023.

Pour en savoir + : <https://www.mairie-marmande.fr/index.php/article-actu?article=715>

Le plan vélo :

Nouvelles étapes déployées par la municipalité à travers l'action 3 intitulée « INCITER AUX DEPLACEMENTS DOUX DU QUOTIDIEN »

- Mise en place d'une nouvelle CVCB (chaussée à voie centrale banalisée) sur l'avenue des Martyrs de la résistance (comme déjà existante rue Goujon).
- Mise en place d'un circuit Vélo Cartable, qui symbolise, via des pictogrammes au sol, la circulation de cyclistes et notamment scolaires.
- D'autres actions seront mises en place très prochainement telles que l'aménagement en CVCB de la rue Creuzet, une voie dédiée aux

piétons et aux cyclistes le long de la « petite rocade » ou desserte inter quartiers, une voie cyclable de la rue de l'automne vers le rue J. Moulin via le parc central de la Gravette, la sécurisation de la rue Gabarra et du pont suspendu pour les vélos, la liaison avec la voie verte via le chemin du roc et la Filhole.

Questionnements, réflexions, propositions :

- Le franchissement du pont suspendu est vraiment dangereux pour les cyclistes.
- Peut-on connaître l'état du pont, son entretien, les besoins en travaux ?

Vote pour le budget participatif #2 de la ville de Marmande

Pour cette 2ème édition, la municipalité a reçu 6 projets proposés par des marmandaises et des marmandais.

Tous ont été soumis au comité technique (composé de responsables de services municipaux) chargé d'en examiner la faisabilité technique, juridique et financière. Chaque dossier a été étudié selon une grille d'évaluation et de critères de recevabilité.

La commission de validation - composée d'élus municipaux - a ensuite procédé à une instruction détaillée, et propose de présenter et de soumettre au vote des Marmandais 4 projets .

<https://www.mairie-marmande.fr/index.php/article-actu?article=717>

Pour y participer : habiter Marmande (déclaration sur l'honneur) et être âgé de 8 ans et plus, remplir et signer la feuille d'émargement.

Un seul bulletin par habitant et un vote unique (un seul choix parmi les 4 projets)

Dates du vote : du samedi 5 au samedi 19 novembre 2022

Lieux de vote :

- à la mairie , bureau de la citoyenneté du lundi au vendredi 8h30-12h30/13h30-17h30
- à la maison des marmandais, du lundi au vendredi 9h-12/14h-18h (fermé le jeudi matin)
- au bureau d'information jeunesse le lundi de 13h à 17h du Mardi au vendredi de 10h à 17h
- sur le marché, le samedi matin (les 5, 12 et 19 Novembre)

Les porteurs de projets seront acteurs de la communication et de la promotion de leurs propositions.

Les résultats des votes du budget participatif seront présentés lors du conseil municipal du 12 Décembre 2022.

Le lauréat du Budget participatif #2 sera associé au comité de suivi, chargé de la mise en œuvre du projet, dans un délai maximum de 3 ans.

Infos travaux :

La place Guillot (parking du centre commercial de la gravette) sera fermée à la circulation et au stationnement le jeudi 17 Novembre en raison de : peinture des places de stationnement

Questions diverses :

- Des passages piétons ont besoin d'être repeints :
 - angle Neau/Liberté
 - carrefour Liberté/ de Lattre de Tassigny

- Stationnement avenue Lattre de Tassigny :

Un riverain déplore que chaque emplacement ne soit pas tracé ; certains véhicules ne se garent pas correctement et diminuent le nombre de stationnement ; pourtant, nous sommes en présence de bandes de stationnement qui permettent normalement à un plus grand nombre de véhicules de se garer ; Rappelons que cette zone n'est pas soumise au disque bleu et la durée de stationnement n'est pas limitée à 1h30.

- La déviation Est de Marmande :

Des riverains de la rocade souhaitent savoir quand aura lieu l'enquête d'utilité publique

Ci-dessous, la réponse de la Direction des infrastructures et de la mobilité
Conseil départemental de Lot-et-Garonne

« Le projet de Déviation Est a dû être repris techniquement sur certains aspects à l'aune de la révision de l'Atlas des zones inondables du Bouilhats et de l'Eaubonne diligentée par les services de l'Etat en avril 2021.

Aujourd'hui (réponse en date du 7/11), nous sommes toujours en attente de la part des services de l'Etat de leur avis et validation sur les nouvelles études que nous avons produites.

Cette étape est le préalable pour que nous puissions être en capacité de ré-actualiser le planning de l'opération et donc la phase calendaire d'enquête publique. »

Dès que la mairie en sera informée, cette échéance sera communiquée aux habitants et riverains.

Date.....

Nom de l'évaluateur.....

GRILLE D'ÉVALUATION – PROPRETÉ DU DOMAINE PUBLIC

QUARTIER N°.....

Rue/place.....

Critères de mesure objective de la propreté des rues et trottoirs Source potentielle de salissures	Cote 1 Très sale	Cote 2 Sale	Cote 3 Propre	Cote 4 Très propre
Papiers et déchets sur rues et trottoirs	À plusieurs endroits il y a des papiers, des détritrus, etc.	À un ou deux endroits il y a plusieurs papiers, détritrus, etc.	À un seul endroit il y a un ou deux papiers ou détritrus	Aucun papier ou autre détritrus
Déchets issus des erreurs de présentation des : - Encombrants - de la Collecte sélective	À plus d'un endroit, sacs de déchets ou à plus d'un endroit il y a dépôt sauvage	À un ou deux endroits, sacs de déchets ou à un seul endroit il y a dépôt sauvage	Aucun sac de déchets mais bac d'un seul administré présenté en dehors des heures et endroits habituels de collecte	Aucun sac de déchets et aucun bac présenté en dehors des heures et endroits habituels de collecte
Mégots	À plusieurs endroits, on retrouve une dizaine de mégots	À un ou deux endroits, on retrouve une dizaine de mégots	À un seul endroit, on retrouve un petit nombre de mégots	Aucun mégot
Corbeilles de rue	Plusieurs corbeilles sont pleines ou débordent	Une seule corbeille Est pleine ou déborde	Aucune corbeille ne déborde mais un très petit nombre de déchets se trouve autour d'au plus une corbeille	Aucune corbeille ne déborde et aucun déchet ne se trouve autour des corbeilles
Feuilles d'arbres et divers débris végétaux sur rues et trottoirs	À plusieurs endroits il y a des feuilles d'arbres	À un ou deux endroits il y a des feuilles d'arbres	À un seul endroit il y a des feuilles d'arbres	Aucune feuille d'arbres
Mobilier urbain	À plusieurs endroits il y a du mobilier urbain souillé ou dégradé	À un ou deux endroits il y a du mobilier urbain souillé ou dégradé	À un seul endroit il y a du mobilier urbain souillé ou dégradé	Aucun mobilier urbain souillé ou dégradé
Affichage Sauvage	À plusieurs endroits il y a de l'affichage sauvage	À un ou deux endroits il y a plusieurs affiches	À un seul endroit, il y a une ou deux affiches sauvages	Aucun affichage sauvage
Graffitis	À plusieurs endroits, il y a des graffitis	À un ou deux endroits, il y a plusieurs graffitis	À un seul endroit, il y a un ou deux graffitis	Aucun graffiti
Trottoir/accotement Enherbé	Présence de détritrus et pas fauché	Présence de détritrus et fauché sur le bas-côté au moins	Présence de détritrus et fauché en totalité	Pas de détritrus et fauché en totalité
Appréciation sur l'état de dégradation de la chaussée (Relevé visuel des désordres) Nids de poule, fissurage, faïençage, orniérage, ressuaage.	A plusieurs endroits, il y a des nids de poule, etc.	A un ou deux endroits, il y a des nids de poule, etc.	A un seul endroit, il y a un nid de poule, etc.	Aucun nid de poule, etc.
<i>Déjections canines</i>				
<i>Déjections pigeons</i>				
<i>Rochettes non rentrées</i>				

NB : Mettre au dos du document vos remarques et suggestions